

Programme des affaires indiennes et esquimaudes  
Éducation et épanouissement culturel

# Opikawak

Ils grandissent



97.5  
3614  
.1

Programmes d'enseignement primaire  
à l'intention des élèves indiens  
du Canada



Publié avec l'autorisation de  
l'hon. Warren Allmand,  
ministre des Affaires indiennes et du Nord,  
Ottawa, 1976.  
QS-5048-000-FF-AI

© Ministre des Approvisionnements et  
Services Canada 1976  
N° de catalogue: R32-38/1976-2F  
ISBN 0-662-00176-1  
Présentation: Gottschalk + Ash Ltée

## Table des matières

5	Préface
6	Historique
8	Écoles fédérales
10	Écoles provinciales subventionnées
16	Bâtiments
16	Fournitures scolaires
18	Programmes scolaires
24	Formation linguistique
30	Participation des parents
34	Programmes provinciaux
36	Administration indienne
38	Conclusion



## Préface

Les programmes courants du primaire, destinés aux enfants indiens, sont variés, dynamiques, exigeants et souvent expérimentaux. Cette brochure présente les tendances et les perspectives d'avenir dans le cadre des programmes offerts par les écoles fédérales et provinciales que fréquentent les enfants indiens et esquimaux. Un tour d'horizon sur l'enseignement prodigué jadis à la population autochtone, permettra de comprendre l'importance d'une évolution dans ce domaine. Pour certains, les changements semblent trop rapides; pour d'autres, les nouvelles méthodes ne sont pas appliquées assez promptement. Mais le déroulement positif et le succès des programmes suscitent le plus vif intérêt de tous: enfants et parents autochtones, chefs, conseils de bande, membres des collectivités, enseignants, administrateurs, conseillers, chercheurs et grand public canadien.

Les données de cette brochure ont été compilées par Esther Hoiland et Millie Hubbert, conseillères pédagogiques au MAINC, et par Magda Seydegart, spécialiste des programmes scolaires à Toronto. Les photographies, signées Frederik Stevenson, photographe pigiste d'Ottawa, ont été prises dans les écoles fréquentées par les élèves indiens au Canada. Nous désirons remercier les étudiants et le personnel enseignant des écoles fédérales et provinciales qui ont collaboré à la réalisation de cette publication.

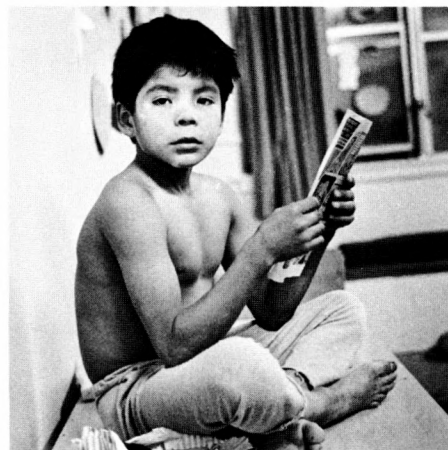
## Historique

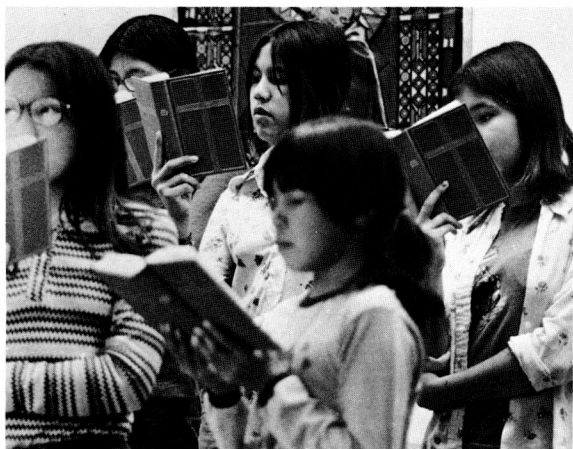
C'est à Trois-Rivières, en 1616 et à Tadoussac, en 1618 que furent fondées les premières écoles du territoire qui forme aujourd'hui le Canada. Il s'agissait d'écoles pour les enfants indiens. Ce ne fut qu'en 1620 que fut ouverte, à Québec, la première école destinée aux enfants non indiens.

De ces tout premiers jours jusqu'à la Confédération, l'éducation des Indiens fut particulièrement assurée par l'Église et des organismes religieux. Les autorités civiles et plus tard les autorités gouvernementales (du Haut et du Bas-Canada) ont par la suite commencé

graduellement à s'y intéresser. La plupart du temps il s'agissait d'écoles intégrées, les enfants indiens et non indiens fréquentant la même école.

Après la Confédération de 1867, et aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, il appartenait au gouvernement fédéral d'assumer la responsabilité de l'éducation de la population autochtone du Canada. Avec l'établissement de la première Direction des Affaires indiennes en 1873, l'adoption de la Loi sur les Indiens en 1876 et la négociation des traités de 1871 à 1921, le gouvernement fédéral assumait la responsabilité de financer l'éducation des «ayants droit» ou enfants indiens inscrits. Toutefois, leur programme scolaire fut jusqu'aux années 50 largement établi par les diverses organisations confessionnelles, qui, aux termes de contrats passés avec l'État, dirigeaient différentes écoles. La plupart étaient des pensionnats, mais quelques externats, furent établis dans les réserves.





*Un certain nombre de pensionnats, autrefois dirigés par des organisations religieuses en vertu de contrats avec le gouvernement fédéral, ont été transformés en résidences pour étudiants. La résidence MacKay, de Dauphin au Manitoba, assure le gîte aux étudiants des niveaux primaire et secondaire. Ces résidences n'étant pas des institutions scolaires, les étudiants fréquentent les quatre écoles provinciales de la ville.*



## Écoles fédérales

Au cours des années 40, le gouvernement se lançait dans un programme de construction, et vers la fin des années 50, presque toutes les réserves indiennes du Canada avaient un externat fédéral pour les enfants inscrits aux niveaux préscolaire et primaire.

Toutefois, comme plusieurs bandes étaient nomades, un externat dans la réserve n'a pas toujours été une heureuse solution au problème d'éducation.

À l'époque des attelages de chiens, les familles devaient passer presque tout l'hiver dans les bois où elles chassaient et piégeaient. La femme jouait un rôle important, surtout en ce qui concernait le nettoyage et la préparation des peaux; ainsi devait-elle accompagner son mari sur les pistes où il avait dressé des pièges. Pour desservir ces familles, les églises avaient, dès le début, établi des pensionnats où les enfants indiens pouvaient être logés et instruits durant l'absence de leurs parents. Le gouvernement fédéral, de concert avec les bandes indiennes, dirige la plupart des pensionnats qui existent encore.

Dans les régions où les autochtones et leurs enfants se réunissaient en grand nombre au cours de l'été, l'enseignement fut dispensé dans des écoles saisonnières ouvertes depuis environ la fin mai jusqu'à la fin septembre.

Le mode de vie traditionnel a changé en raison de l'emploi presque général de la motoneige. Grâce à ce véhicule, une famille peut maintenant rester dans l'agglomération durant toute l'année, pendant que le père se déplace périodiquement pour visiter les pistes de piégeage, parcourant en quelques jours des distances qu'un attelage de chiens aurait mis des semaines ou des mois à franchir. Il peut rapporter les peaux chez lui où elles seront nettoyées et préparées; en outre, les enfants peuvent rester dans l'agglomération et y fréquenter l'école. Ainsi est-il possible d'avoir un plus grand nombre d'externats, même dans les endroits les plus isolés.

Étant donné que le pensionnat n'a plus la même raison d'être et que l'Église s'occupe moins de l'enseignement, les écoliers indiens suivent actuellement, dans leurs réserves, le programme scolaire de base offert à tous les autres petits Canadiens. Qu'elle soit fédérale, provinciale ou paroissiale, l'école fréquentée par les enfants indiens se conforme au programme de la province où elle se trouve.



*Le transport: Même si les étudiants qui fréquentent des écoles fédérales bénéficient des mêmes programmes d'enseignement que leurs confrères des écoles provinciales, il arrive souvent que leurs modes de transport pour se rendre en classe soient parfois moins orthodoxes.*

*Les modes de transport illustrés ici varient de la marche à pied ou de l'autobus traditionnel, (à Standoff et à Côté) jusqu'au véhicule à traction animale et au train, (au lac Montréal et à Moosonee) en passant par le voyage quotidien en bateau dont jouissent les étudiants de Island Lake, au Manitoba.*



## Écoles provinciales subventionnées

En adhérant à la Confédération, les provinces se chargeaient de dispenser l'enseignement aux enfants non indiens. Au fur et à mesure que les familles se déplaçaient davantage vers l'Ouest et le Nord du Canada, les provinces établissaient des écoles, parfois tout près de celles construites par l'État dans les réserves indiennes. L'amélioration des routes et des moyens de transport amenait certaines bandes à demander que leurs écoles soient fermées et leurs enfants admis à l'école provinciale la plus proche de chez eux. Le gouvernement fédéral a donc conclu des accords, en vertu desquels les enfants indiens sont admis dans «les écoles subventionnées» par l'État qui s'engage à payer les frais de scolarité et certaines dépenses d'immobilisation, si des salles de classe doivent être ajoutées dans les écoles provinciales.

Pendant nombre d'années, les enfants indiens ont donc graduellement changé d'école, passant de celle de la réserve à celle de la province, au fur et à mesure que leurs parents en exprimaient le souhait. Du fait que le pays soit varié, les choix l'ont été tout autant. Certaines réserves demandaient que le programme du secondaire soit transféré dans le régime provincial et que les programmes intermédiaires et préscolaires soient poursuivis dans la réserve. D'autres ont opté d'abord pour le transfert du secondaire et demandé ensuite que les enfants participent aux programmes d'études intermédiaires et préscolaires des provinces. Après l'établissement des pouponnières et maternelles dans les réserves, certaines bandes ont accepté que tous leurs enfants, excepté les très jeunes, adhèrent au régime scolaire des provinces.

Toutefois, d'autres bandes ont décidé que tous leurs enfants resteraient dans les écoles fédérales jusqu'au début de leurs études secondaires. Certaines se trouvent trop loin des externats provinciaux et les déplacements quotidiens seraient donc impossibles. D'autres encore, dont les Six Nations, près de Brantford (Ontario) préfèrent garder tout le primaire dans la réserve bien que les écoles provinciales n'en soient pas éloignées. Dans ces cas, les parents autochtones participent souvent à l'éducation de leurs

enfants et plusieurs enseignants sont des Indiens. L'administration fédérale, avec l'appui croissant des bandes, fait construire des écoles, engage des enseignants, surveille l'instruction, envoie directement des livres, des matériaux et fournitures scolaires.

Les écoles fédérales sont des entités distinctes mais aussi étroitement associées au régime provincial. Lorsque l'enfant indien quitte l'école de la réserve, il entre dans les établissements provinciaux. De plus, les enseignants indiens et non indiens attirés et engagés par l'État ont tous reçu leur formation professionnelle dans les écoles provinciales. Bien qu'ils aient leurs propres programmes de perfectionnement professionnel, ils participent souvent aux séances de formation «sur le tas» et aux réunions organisées pour les enseignants provinciaux. Les enseignants sont encouragés à suivre des cours avec spécialisation en matière de civilisations indiennes et les frais en sont réglés par les autorités fédérales.

Les spécialistes en éducation et civilisation indiennes sont souvent appelés à aider les enseignants provinciaux, surtout dans les écoles fréquentées par les enfants indiens.



*La réserve Oneida, près de London, Ontario, est l'une des réserves dont les étudiants du cours secondaire ont été transférés aux écoles provinciales, mais qui continue à dispenser, sur la réserve, les cours du niveau primaire. Les gens de la réserve jouent un rôle actif dans les activités quotidiennes de l'école et dans l'éducation des enfants.*





*Un exemple de ces activités est le recrutement des mères, des tantes et des grands-mères pour l'organisation d'une classe dans un village iroquois qui a été reconstruit dans la région, et où elles racontent aux enfants, des histoires et des légendes.*







*De telles initiatives contribuent à susciter  
des discussions sur les mérites de passé  
et du présent.*



## Bâtiments

Dans les régions isolées, il existe encore des écoles avec une seule salle de classe. Toutefois, ces écoles sont rapidement remplacées par des immeubles modernes, conçus et construits d'après les techniques les plus récentes. Les cloisons amovibles se prêtent facilement à diverses circonstances et situations; l'ameublement est gai et attrayant. Toutes les nouvelles écoles sont pourvues d'eau courante et d'électricité; certaines ont aussi des salles d'audition et des gymnases. La collectivité utilise de plus en plus souvent les installations scolaires pour l'enseignement aux adultes, la formation de la bande et l'exercice d'autres activités.

## Fournitures scolaires

Auparavant, on achetait un seul manuel pour chaque matière, mais de nos jours, les écoles possèdent une bibliothèque centrale remplie d'une foule de livres et de magazines, où l'on trouve aussi le matériel audio-visuel nécessaire aux études, aux recherches et aux loisirs. Les responsables de ces bibliothèques cherchent en particulier à obtenir des ouvrages sur les autochtones, dont la plupart ont été récemment écrits et publiés par des Indiens. Lorsqu'une collectivité a le privilège de compter un artiste parmi ses membres, elle peut l'inviter à décorer l'école de peintures murales et d'images symbolisant l'histoire des autochtones. Ainsi, des animaux, des oiseaux, et des figures légendaires égaient-ils les murs de certaines écoles, dont celles de Sandy Lake dans le nord de l'Ontario et de Pontiac dans l'île Manitoulin.

Contrairement aux écoles de jadis, où un livre et un crayon étaient considérés comme un matériel scolaire suffisant, les écoles indiennes sont actuellement pourvues de magnétophones, de machines à écrire,

de projecteurs de diapositives, de tourne-disques et d'appareils de télévision, là où les émissions peuvent être captées. Dans les régions isolées, des appareils portatifs permettent d'entendre des émissions enregistrées sur bande magnétique. Plusieurs écoles ont même des caméras à leur disposition pour tourner leurs propres films. Grâce à la collaboration de l'Office national du film et des ministères provinciaux de l'Éducation, les projections cinématographiques font depuis longtemps partie de l'enseignement audio-visuel dans les écoles fédérales et d'autres aussi isolées.



*Les écoles ne comportant qu'une seule grande classe tendent à disparaître et à être remplacées par des écoles plus modernes. Leur principe est cependant perpétué dans ces écoles à aires ouvertes de Standoff et de Morley. À Morley, une vaste bibliothèque à aire ouverte permet des réunions de groupes importants, mais il existe également de plus petits locaux pour des travaux individuels ou des sessions de cours pour petits groupes. La nouvelle école de Standoff est munie de murs amovibles qui permettent la transformation en aires ouvertes ou en salles de classes selon les besoins.*

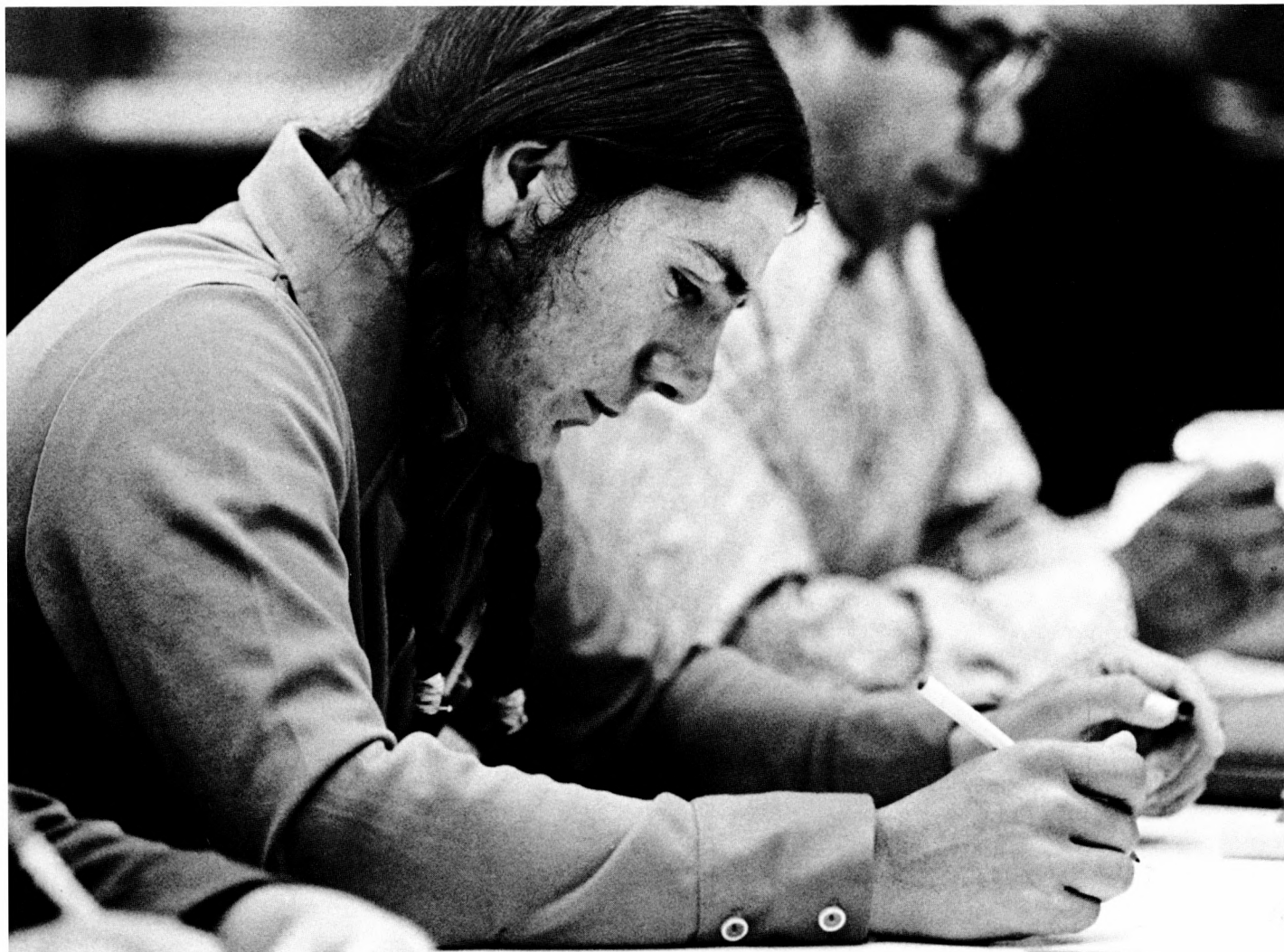
## Programmes scolaires

Les écoles fédérales et provinciales reconnaissent et apprécient les diversités culturelles de tous leurs élèves et admettent qu'elles constituent un apport précieux dans la vie canadienne. Grâce à une telle perception, les programmes sont enrichis et diversifiés pour mieux convenir à l'enfant indien qui peut ainsi conserver son patrimoine culturel et s'épanouir tout en s'initiant au mode de vie courant au Canada. Une gamme étendue de livres est à sa portée, remplaçant les recueils de morceaux choisis d'une uniformité

monotone. Les histoires sont souvent coloriées, écrites ou dictées par les enfants mêmes et elles se rattachent à leurs expériences et préférences personnelles. Elles peuvent ensuite être reproduites sur place ou dans un bureau central, puis retournées aux écoles où elles s'ajouteront aux livres de lecture.

On avait déjà essayé de créer un recueil d'histoires destinées surtout aux enfants indiens, mais aucun ne pouvait entièrement représenter les divers groupes disséminés au Canada. Certaines tribus indiennes demeurent dans des villages isolés, où elles vivent du produit de la chasse et de la pêche traditionnelles. D'autres habitent dans des agglomérations rurales, et d'autres encore tout près des villes, jouissant ainsi des multiples avantages d'une société urbaine. Aucun manuel n'aurait pu représenter ces différents modes de vie et l'on ne s'est donc pas efforcé de normaliser les programmes linguistiques. Il en existe plusieurs, accompagnés du matériel audio-visuel et expérimental nécessaire.





*Les programmes d'arts linguistiques, qui ont débuté par un cours de formation à l'intention des professeurs de langue, sont en constante évolution.*



*Ces programmes comprennent l'élaboration de diverses méthodes et de matériel didactique tels que la création de jeux basés sur les légendes, la traduction de volumes du niveau primaire pour en faire des volumes destinés à l'enseignement des langues autochtones et la réadaptation de chants folkloriques.*



En sciences sociales, on cherche habituellement à étudier d'abord la situation locale, notamment, l'enfant indien, sa famille, sa réserve et sa collectivité et ensuite le monde extérieur plus vaste. Vu le nombre d'ouvrages appropriés, il est maintenant facile de mieux étudier les populations autochtones du Canada et de l'Amérique du Nord; ce sujet intéresse particulièrement non seulement les enfants indiens mais aussi les autres. Le programme met surtout l'accent sur l'apport de ces gens au mode de vie canadien tant au point de vue historique que contemporain. Des notabilités autochtones sont souvent encouragées à visiter les écoles fédérales et provinciales fréquentées par les enfants indiens. Elles ont partout été cordialement et vivement applaudies.

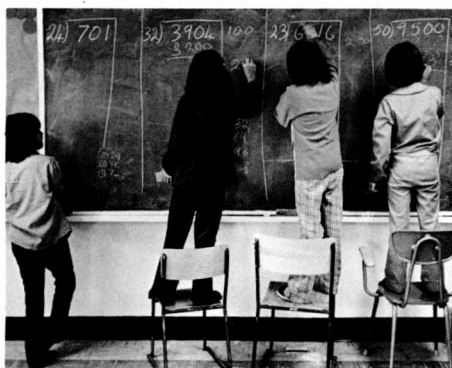
Les arts et l'artisanat indiens attirent particulièrement l'attention non seulement dans les écoles mais dans la société en général. Les artistes et artisans indiens sont encouragés à participer à la formation des

enfants et à leur enseigner la pratique de ces arts en classe. Dans les cours d'hygiène, on tient compte de la médecine indienne et des herbes naturelles utilisées comme remèdes; les cours d'art ménager comportent souvent la préparation de mets indiens et la compilation de livres de recettes culinaires auxquelles les femmes prêtent leur gracieux concours. Dans plusieurs régions, les programmes d'éducation physique comprennent des jeux indiens d'adresse et d'endurance tandis que les techniques de survie font depuis longtemps partie des sports de plein air.

Les livres de mathématiques contiennent des illustrations familières aux enfants des régions du Nord, notamment, des avions, des animaux des bois, des poissons et des oiseaux.

Tous ces progrès, réalisés grâce à l'assistance de la collectivité indienne, ont fait ressortir le besoin d'assurer une étroite liaison entre le foyer indien et l'école. Le personnel autochtone a souvent prêté son concours aux écoles provinciales où les enfants indiens et non indiens les ont accueillis avec enthousiasme.





*À Driftpile, en Alberta, on apporte autant de soin et d'attention à l'art du perlage qu'aux mathématiques.*



## Formation linguistique

Les écoles encouragent les enfants indiens à apprendre le français ou l'anglais, qui sont les langues officielles du pays, mais elles s'intéressent aussi de plus en plus à la survivance des langues des populations autochtones. Au Canada, la situation varie d'une région à l'autre. Dans le sud, où les collectivités indiennes sont souvent en rapport avec la société non indienne et où presque chaque foyer est pourvu d'un appareil de télévision, la langue maternelle de la plupart des enfants indiens qui entrent à l'école est l'anglais ou le français. Certains comprennent la langue autochtone mais ne la parlent pas. Pour beaucoup, il s'agit de la langue de leurs

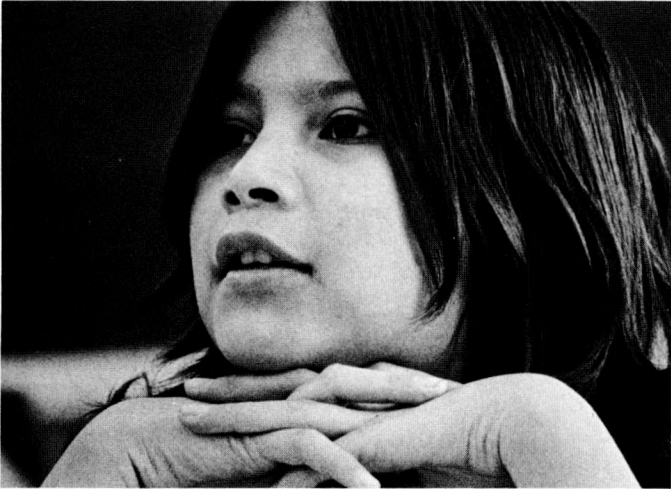
parents ou de leurs grands-parents, mais dans le cas des jeunes qui vivent dans le sud, ce parler risque de tomber dans l'oubli.

C'est cet intérêt accru pour la renaissance des dialectes indiens qui a suscité l'instauration de programmes linguistiques pertinents dans les écoles fédérales et provinciales, là où les parents l'ont demandé et où il était possible de trouver des enseignants qualifiés. Parfois, des enfants non indiens se sont inscrits à ces programmes de plein gré.

Dans le Nord et les régions isolées, les enfants indiens qui entrent à l'école parlent encore leur propre langue et connaissent peu ou pas le français ou encore l'anglais. Les autorités fédérales et provinciales ont donc établi des programmes spéciaux qui aident ces enfants, et parfois même les adultes, à apprendre la langue seconde. Mais on les encourage toujours à parler, à lire et à écrire la langue autochtone.

Comme les populations autochtones n'acceptent pas à l'unanimité que leur langue soit enseignée à l'école, des programmes à cette fin ne sont donc instaurés qu'avec leur appui et leur approbation.





*L'enseignement du français, à l'école de  
Maliotenam, près de Sept-Îles, au Québec,  
demande une attention constante.*

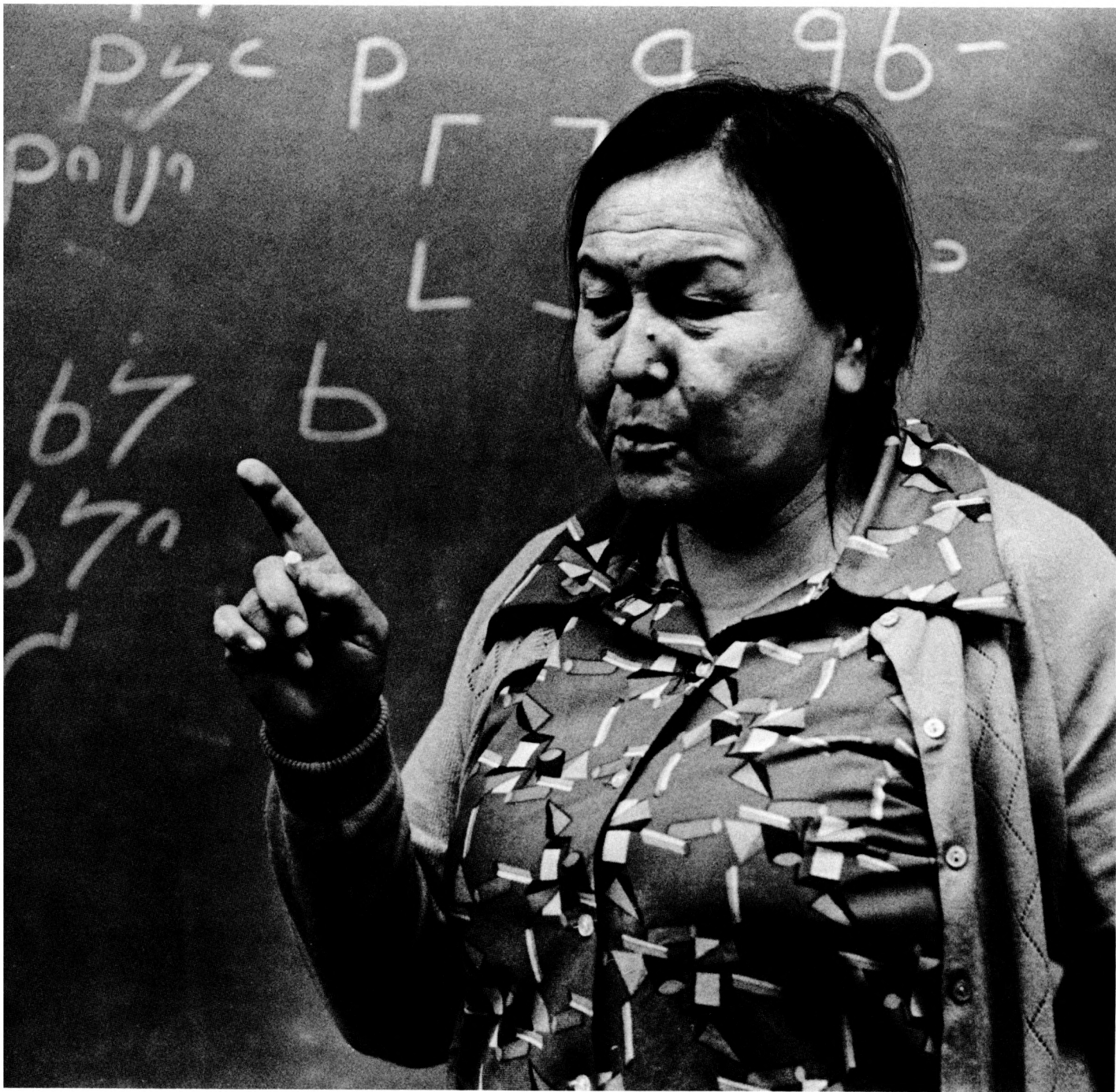
Jadis au Canada, presque tous les dialectes indiens étaient transmis oralement seulement. En 1841, James Evans, jeune missionnaire méthodiste, qui travaillait à la Norway House, au Manitoba, élaborait une série de caractères syllabiques qui ont beaucoup accéléré la transcription des dialectes indiens. Puis le système se répandit dans tout le

pays où il s'adaptait bien aux dialectes indiens et esquimaux; il est encore utilisé dans plusieurs régions du Nord. On a souvent essayé de l'abandonner en faveur de l'alphabet, mais sans grand succès, et le système syllabique demeure bien ancré dans la société autochtone.

La méthode syllabique étant apparue, de nombreux parents indiens enseignèrent à leurs enfants à lire et à écrire selon cette méthode, de sorte que les bambins du Nord la connaissaient parfaitement en arrivant à l'école. Ces dernières années, elle fut officiellement acceptée et plusieurs écoles septentrionales l'ont incorporée dans leurs

*Dans la réserve de Saddle Lake, les langues autochtones ne sont plus seulement une tradition transmise de bouche à oreille. Elles sont enseignées grâce à l'utilisation de caractères syllabiques vieux de plus d'une centaine d'années.*

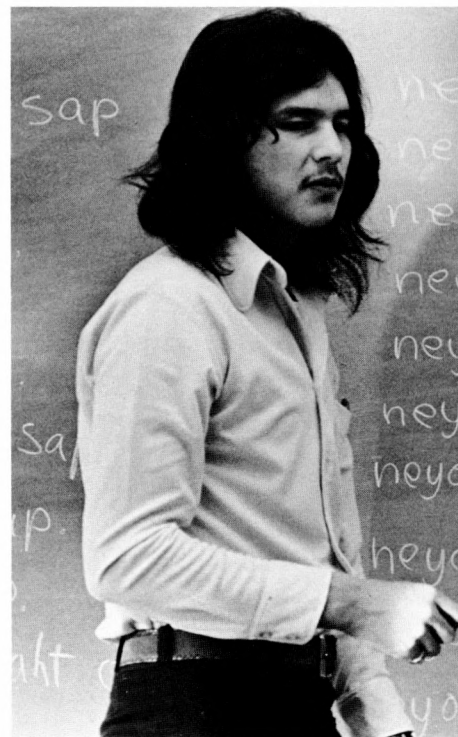
programmes de cours autochtones. Pendant des années, la plupart des publications syllabiques étaient d'inspiration religieuse: hymnes, livres de catéchisme et de prières. Grâce aux programmes actuellement établis, des recueils de morceaux choisis et d'histoires en caractères syllabiques seront produits à l'intention des plus jeunes enfants. Il existe maintenant des machines à écrire avec clavier syllabique et les autochtones apprennent à s'en servir.

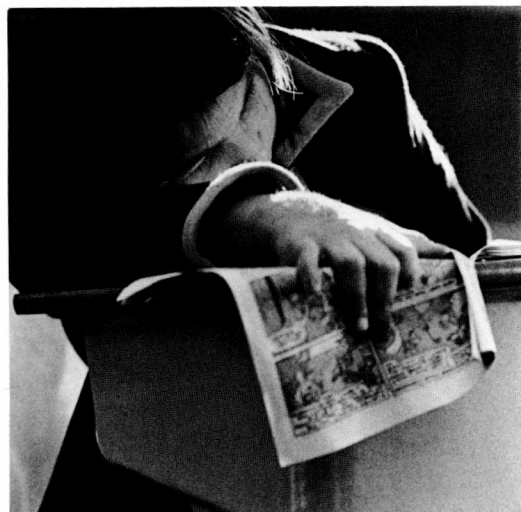


On s'est surtout efforcé de trouver la meilleure méthode de conserver la langue indienne et d'accroître les connaissances de l'enfant en français ou en anglais. À titre d'essai, il fut encouragé au cours de ses deux ou trois premières années passées à l'école, à utiliser sa propre langue; puis, au fur et à mesure qu'il la connaissait mieux, il était graduellement initié à la langue seconde. Grâce au programme d'auxiliaires scolaires, décrit plus loin, les jeunes enfants qui entrent

dans la plupart des écoles fédérales y sont accueillis par l'un des leurs, qui peut communiquer avec eux dans leur propre langue, alors que l'instituteur francophone ou anglophone s'exprime dans la langue seconde. De cette façon, les enfants sont initiés aux deux langues dès leur jeune âge.

De nombreuses écoles offrent aux élèves plus âgés le cours de la langue indienne dans le cadre du programme d'études touchant les autochtones. Comme le cours est assez récent, les enseignants ont généralement eu à inventer leur propre matériel et à trouver eux-mêmes les livres et les méthodes à utiliser. Les laboratoires de langue indienne augmentent et de meilleurs programmes sont en voie d'élaboration, grâce aux échanges d'idées et de méthodes. L'effet des divers programmes de formation linguistique sur les enfants indiens est actuellement étudié. S'il est important que les jeunes s'expriment facilement, il est tout aussi important de connaître l'effet que ces cours ont eu sur le développement de leur personnalité et sur leur compréhension de la société à laquelle ils doivent être fiers d'appartenir.





*À quelques milles de distance, soit à Faust, la langue est enseignée avec l'aide de l'alphabet romain et de la phonétique. Ici, cette méthode a semblé s'avérer plus profitable que les fastidieux livres de bandes dessinées.*

## Participation des parents

L'attention spéciale portée aux études indiennes a aussi entraîné les parents et les plus âgés de la réserve à participer davantage aux programmes d'enseignement. Presque chaque école fédérale emploie au moins un auxiliaire scolaire indien, habituellement membre de l'agglomération et qui parle couramment la langue maternelle. Ces auxiliaires, des hommes ou des femmes, généralement de jeunes adultes, représentent un apport précieux pour l'éducation de l'enfant dans le cadre des valeurs traditionnelles. En plus de faire naître la confiance et la compréhension entre l'enseignant non indien et l'enfant, l'auxiliaire prête son concours aux programmes d'études indiennes plus avancées, agit comme intermédiaire entre l'école et la maison, lorsque les parents ne parlent pas la langue utilisée à l'école, traduit les rapports scolaires et autres communications destinés aux parents et attire l'attention des enseignants sur les sujets qui préoccupent les parents. Au niveau secondaire, ils peuvent enseigner la langue, l'histoire, les arts et l'artisanat indiens. Ils fournissent en outre, des renseignements

utiles aux enseignants attirés lorsque des questions se posent au sujet de la collectivité.

Ces dernières années, des cours ont été instaurés, habituellement durant l'été, en vue de former des auxiliaires scolaires, des moniteurs et des enseignants indiens et de leur fournir l'occasion de mettre leurs connaissances en pratique durant l'hiver. Dans certains cas, ces cours, en vue de former des enseignants, sont donnés à plein temps. Pour les élèves plus mûrs, qui n'ont pas encore terminé leurs études secondaires, les programmes de formation comprennent des cours plus avancés appropriés à leurs besoins. De tels programmes sont mis en œuvre depuis longtemps à l'université de Brandon au Manitoba, à l'université du Québec à Chicoutimi, à l'université de la Saskatchewan, à Saskatoon, pour ne citer que quelques endroits.

Grâce à ces programmes, environ 30% des enseignants attirés dans les écoles fédérales sont actuellement des Indiens et leur nombre ne cesse d'augmenter chaque année. Plusieurs enseignants autochtones œuvrent aussi aux niveaux primaires et secondaires des écoles provinciales.

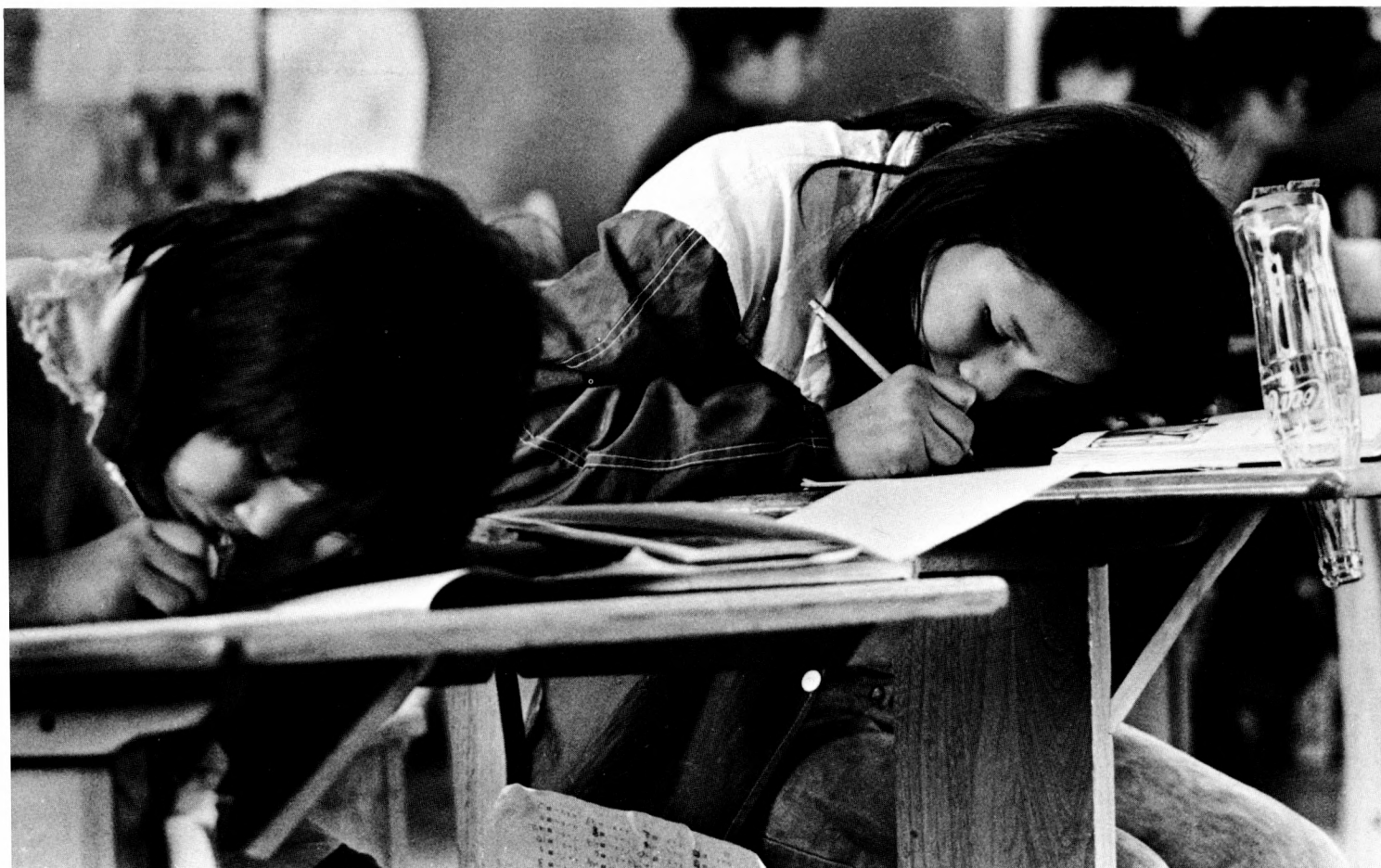
En outre, les Indiens agissent à titre d'experts, de conseillers pédagogiques et de conseillers sociaux.

Les conseillers sociaux sont des autochtones qui assurent des services spéciaux aux élèves, aux parents, aux comités scolaires et aux conseils de bande. Une formation complémentaire est offerte aux diplômés dans ce domaine, qui tiennent à se spécialiser en puériculture.

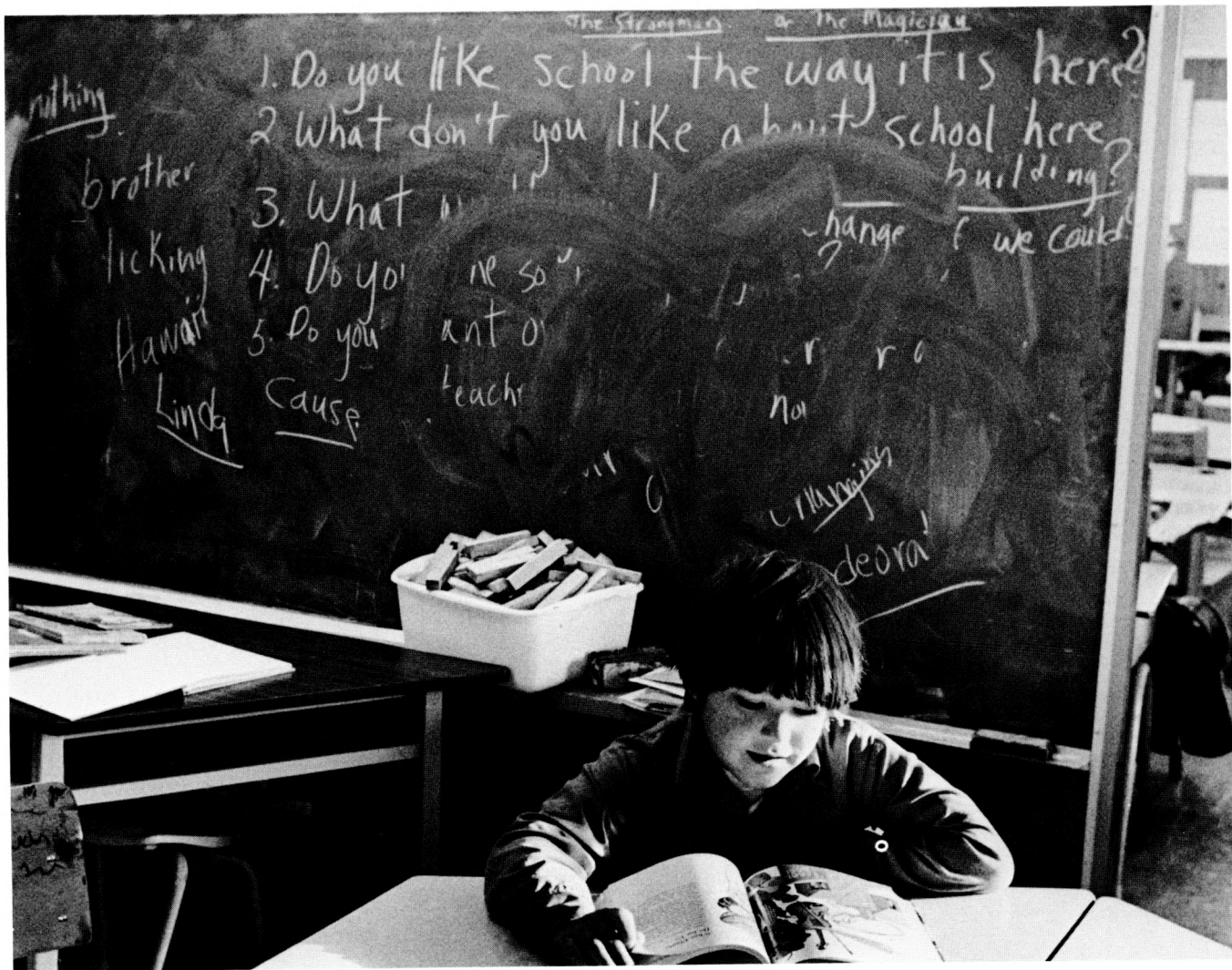
D'autres membres de la collectivité ont partagé leurs connaissances pratiques avec le personnel scolaire. Des artistes et artisans autochtones dirigent des ateliers d'art et d'artisanat indiens dans les écoles. Certains élèves du secondaire ont bénéficié des programmes de chasse et de piégeage instaurés par les membres de leur agglomération. Des danseurs et des chanteurs autochtones ont initié des élèves à des représentations en groupes, en vue de festivals indiens et nationaux.

Ce ne sont pas seulement les écoles fédérales qui ont demandé et reçu ce genre d'assistance de la collectivité autochtone. Les écoles provinciales, en particulier celles fréquentées par de nombreux petits Indiens, ont obtenu les services d'auxiliaires scolaires soit pour le primaire, soit pour des cours plus avancés du secondaire. Les mêmes artisans ont visité les écoles provinciales où ils furent accueillis avec enthousiasme.

*Après avoir expérimenté le transport par autobus des élèves dans les écoles provinciales, la bande de James Smith a réalisé que les intérêts de la communauté seraient mieux servis s'il était donné aux étudiants la possibilité de poursuivre leurs études primaires, dans les écoles de la réserve.*



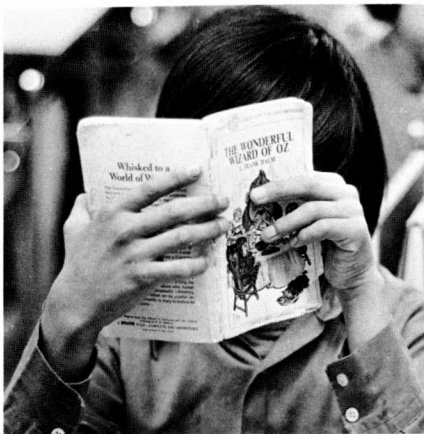






## Programmes provinciaux

Devant le besoin évident d'une plus vaste documentation pour les programmes intéressant les élèves indiens, plusieurs écoles provinciales se sont particulièrement efforcées d'ajouter à leurs bibliothèques les publications et le matériel audiovisuel nécessaires. Elles ont en outre compris et reconnu le rôle important que les arts et l'artisanat indiens jouaient dans le domaine de l'enseignement et leur ont accordé une place spéciale. Des élèves indiens, qui se constituèrent les hôtes dans certaines réserves, furent à leur tour invités dans de plus grands centres. Plusieurs écoles offrent aussi des cours de langue, d'histoire et de civilisation indiennes qui mettent en lumière la contribution passée et actuelle des peuples autochtones à l'édification de la société canadienne.





*Etudes variées à Lytton, C.-B.*



## Administration indienne

Au cours des dernières années, le transfert des services d'éducation indiens prenait une importance particulière. Cette politique, proposée par la Fraternité des Indiens du Canada en 1972, a généralement été approuvée par la population indienne et par les autorités fédérales.

À cet égard et en raison de la grande diversité des conditions qui prévalent au Canada, il ne s'est produit aucun changement subit dans l'administration. Toutefois, dès que les parents indiens se déclarent prêts à assumer cette responsabilité, ils ont l'occasion de participer entièrement à l'éducation de leurs enfants, grâce aux programmes de formation instaurés dans ce but.

Une administration de l'éducation a été établie dans certaines réserves pour faciliter le transfert des programmes aux bandes. Les activités varient suivant les conditions locales, mais la plupart des membres se réunissent avec les directeurs d'écoles et les enseignants, et aussi avec les surveillants en visite, afin de traiter de questions d'éducation et d'assurer la bonne marche de l'école. Les intéressés peuvent formuler des recommandations concernant les activités culturelles du programme, aider le personnel en déterminant les ressources de la collectivité, demander

des renseignements sur certains aspects du programme scolaire ou émettre d'autres suggestions touchant l'éducation des enfants. Ils agissent aussi comme auxiliaires interprètes auprès des enseignants lorsque ces derniers sont aux prises avec des problèmes concernant la collectivité.

Lorsque la situation le permet, l'administration de l'éducation peut collaborer à la sélection du personnel, des auxiliaires scolaires, des enseignants de langue indienne, des conseillers techniciens et des concierges. Certains membres surveillent les services d'entretien et de nettoyage des bâtiments, les services d'autobus et de loisirs.

Bien que certaines bandes participent activement à l'évolution de l'éducation, d'autres, surtout dans les régions isolées, n'ont pas encore manifesté le même intérêt et préfèrent que les services d'éducation du Ministère continuent d'administrer et de surveiller leurs écoles.

En outre, les autochtones deviennent plus actifs dans les écoles provinciales. Quelques provinces ont déjà adopté des lois, selon lesquelles des représentants indiens siègent aux conseils scolaires provinciaux ou paroissiaux en qualité de membres à part entière ou proportionnelle. Jusqu'ici, il y a déjà eu une soixantaine de nominations et ce nombre augmentera probablement au cours des années à venir.



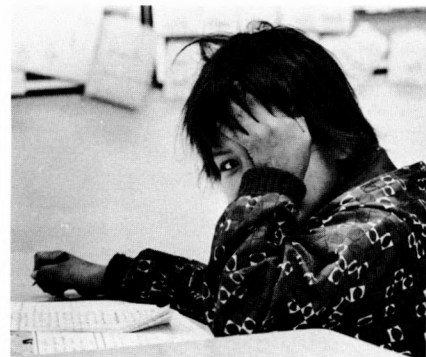
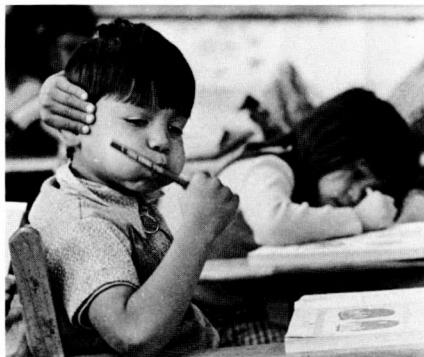
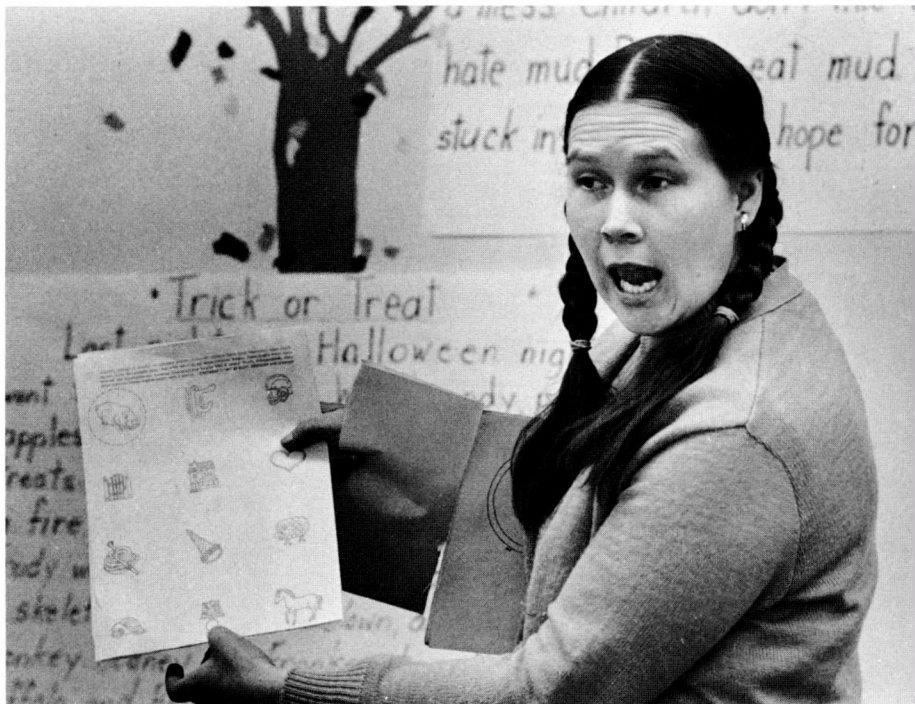


*Les études dirigent les jeunes vers des activités de loisirs plus saines telles que les activités sociales, la danse, le sport, le chant et les jeux d'imagination.*

## Conclusion

La vie moderne et confortable du XX<sup>e</sup> siècle nous fait peut-être oublier les efforts déployés à l'origine par l'Église et le gouvernement pour assurer l'éducation des enfants indiens et nous incite peut-être à une critique plus ou moins justifiée. Les conditions de jadis étaient souvent difficiles pour les élèves des écoles provinciales et fédérales, mais elles l'étaient tout autant pour les enseignants et les administrateurs. Les longs mois d'isolement et de privations étaient choses courantes tandis que les salaires étaient minimes ou inexistants. Bien que les théories de l'enseignement différaient alors des méthodes acceptées maintenant, elles étaient conformes à la mentalité de l'époque. Malgré de très réelles difficultés, une foule de gens ont consacré leurs vies à cette tâche et ont vu avec plaisir des Indiens prendre la relève, comme chefs de file modernes.

Le système d'enseignement, aux structures initiales assez rigides, s'est réellement métamorphosé. Son évolution continue grâce au précieux concours et aux directives de la population indienne, dont la sagesse et les aspirations se refléteront dans l'orientation des services d'éducation.





*Les élèves indiens du pays participent à une nouvelle expérience enrichissante, «le contrôle de l'éducation des Indiens par les Indiens».*



